

LA NATION

journal vaudois



Fondée en 1931, la Nation est le journal bimensuel de la Ligue vaudoise, mouvement politique hors partis voué au bien commun du Pays de Vaud.

Le numéro: 2.50 francs. Abonnement annuel: 69 francs; gymnasiens, apprentis et étudiants: 30 francs; payable au compte de chèques postaux 10-4772-4

Juste Olivier et l'identité vaudoise

Le dernier numéro d'*Allez savoir!*, magazine trimestriel de l'Université de Lausanne, consacre son éditorial et quatre pages intérieures à Juste Olivier et à son monumental ouvrage *Le Canton de Vaud*. L'auteur de l'article, M. Pierre-Louis Chantre, a interrogé le professeur Maggetti, directeur du Centre de recherches sur les lettres romandes. Celui-ci déclare notamment:

Juste Olivier n'est pas un idéologue. Bien que son projet soit patriotique, l'écrivain ne propose pas une bible de l'identité vaudoise: Le Canton de Vaud ne met pas en avant une identité toute faite ou une essence vaudoise qui serait immuable. Juste Olivier n'assène aucune certitude et n'utilise ni emphase ni glorification dans ses descriptions. Il ne met pas en doute l'existence d'un peuple vaudois, mais selon lui, l'identité résulte de la superposition de couches successives qui se constituent avec le temps.

Plus loin, M. Maggetti affirme encore que l'identité est une «affaire de regard» et qu'«en cela, Juste Olivier a un caractère très moderne».

Le terme d'*identité*, utilisé à propos d'une réalité collective, n'est pas très précis, ni très profond. Il relève de la science sociale plutôt que de la politique. C'est une manière distante, froide, entomologique pour tout dire, de reconnaître qu'un certain nombre de personnes, localisées en un certain endroit, présentent certaines similitudes de comportement. Le terme de *patrie*, terre des pères, *patria vaudia*, convient mieux au Pays de Vaud. Il affirme la cohérence des lignées familiales qui ont abouti, provisoirement, aux générations actuelles. Nous recourons toutefois généralement au

terme de *nation*, qui évoque une communauté historique et territoriale constituée en Etat, objet propre de la politique. *Patrie* parle surtout au cœur, *nation* à la raison et à la volonté. *Identité* parle à la partie la plus sèche de notre intelligence. Ces notions ne s'excluent pas. On préfère l'une ou l'autre selon son tempérament.

L'inconscient collectif d'un peuple conserve toujours un souvenir de la manière dont il est devenu un Etat. Et ce souvenir définit durablement sa relation au pouvoir politique: deux cents ans de république, par exemple, n'ont pas atténué le monarchisme invétéré des Français. Aux yeux de l'individu, l'être de la communauté semble immuable. On comprend que certains soient tentés d'attribuer à leur patrie une certaine forme d'éternité. Mais on est ici dans l'ordre de la poésie, non de la métaphysique.

Ce qui est sûr, c'est que personne, même à la Ligue vaudoise, n'a jamais pensé qu'il existait une essence éternelle du Pays de Vaud. Je devrais dire surtout à la Ligue vaudoise. Nos fondateurs connaissaient trop l'histoire et la philosophie pour faire une telle confusion. Le professeur Maggetti gonfle ici lui-même une baudruche pour se donner le plaisir de la crever.

Nous sommes d'accord avec le professeur Maggetti quand il affirme que «l'identité résulte de la superposition de couches successives qui se constituent avec le temps». Les situations nouvelles, les progrès de la technique, l'évolution de l'économie, l'arrivée en masse d'étrangers superposent sans cesse de nouvelles couches aux précédentes. Mais il faudrait ajouter que les nouvelles

couches sont filtrées, sélectionnées et orientées, puis assimilées par les anciennes, qui forment la culture du lieu. De la sorte, la superposition débouche perpétuellement sur une nouvelle synthèse nationale.

Que veut dire «l'identité est une affaire de regard»? Cela signifie-t-il qu'il n'existe pas de réalité collective sinon dans l'œil de qui veut la voir? Le titre de la thèse de doctorat de M. Maggetti, *L'invention de la littérature romande 1830-1910*, suggère cette interprétation subjectiviste. Mais quand tous les regards, celui de l'historien, celui du moraliste, celui du sociologue, celui du simple péquin, affirment semblablement qu'il existe une entité culturelle et politique vaudoise, n'est-on pas fondé à en déduire qu'il s'agit d'une réalité objective qui, sans être une essence, s'impose de l'extérieur à notre regard?

Peut-être la formule de M. Maggetti veut-elle simplement dire que l'identité est une affaire strictement culturelle, qui ne saurait fonder ou justifier une quelconque action politique. C'est le gros problème qui se pose toujours à l'intellectuel romand: comment reconnaître la réalité vaudoise subsistante – tant on ne peut nier les évidences – tout en refusant absolument de lui donner les moyens politiques de s'affirmer contre ce qui la menace ou la nie, qu'il s'agisse des effets dissolvants de la compétition électorale, de l'impérialisme fédéral ou de l'anarchie migratoire?

M. Maggetti souligne avec raison, dans le prolongement de la préface de Ramuz à la réédition de 1938, que le livre d'Olivier ne fut pas reçu par le grand public. Son explication est qu'il «ne correspondait par assez à

l'idée qu'on se faisait de l'histoire à l'époque. Il était trop nuancé.» C'est possible, mais ce n'est pas l'essentiel. Nous croyons surtout qu'au moment de la publication, 1837 pour le premier volume et 1841 pour le second, l'idéologie helvétique faisait déjà rage, engendrant chez tous les Suisses, en particulier les gens des partis, une vision unitaire de la Confédération. Cette vision devait déboucher sur l'Etat fédératif de 1848, une institution déséquilibrée qui engendra un processus ininterrompu de centralisations imbéciles. Dans cette perspective, un rappel détaillé de l'histoire vaudoise ne pouvait que gâcher la vision unitaire à la mode.

D'ailleurs, la réédition des *Cahiers de la Renaissance vaudoise*, en 1978, a connu un certain succès, mais n'a pas non plus déclenché une avalanche de commandes, ni un intérêt particulier des spécialistes de la littérature romande. Pourquoi M. Maggetti ne dit-il pas un mot de cette réédition? Nous en avons encore quelques centaines d'exemplaires, sous forme de deux gros volumes toilés, qu'on peut commander au secrétariat de *La Nation*. A quoi sert-il de dire tout le bien du monde d'un ouvrage en oubliant de dire qu'il est à disposition et en laissant entendre qu'on ne le trouve plus que chez les bouquinistes? Comme on dit aujourd'hui, ce n'est pas très professionnel. On sait que M. Maggetti n'aime guère la Ligue vaudoise. Mais il s'agit de Juste Olivier, pas de nous...

OLIVIER DELACRÉTAZ

† Albert Clavel

C'est un ami et un collaborateur fidèle qui nous a été repris. Albert Clavel est décédé le 8 septembre dernier dans sa 95^e année, après de longues souffrances. Son grand âge et la maladie l'avaient éloigné du monde, mais beaucoup se souviennent encore de l'excellent instituteur qu'il a été à Lausanne, un vrai «régent», à qui il importait que ses élèves apprennent à lire et à écrire un français sans faute. Membre du comité de l'Association du personnel enseignant lausannois, il a joué un rôle éminent au sein de sa corporation.

Pendant de longues années, il a supervisé avec compétence la correction de notre journal.

A son épouse et à ses enfants, nous disons notre respectueuse sympathie, et nous les assurons que sa mémoire sera perpétuée.

D. L.

Aspects de la vie vaudoise

Exposition itinérante

«Vaud patrimoines? Vos patrimoines»

(fm) Pour marquer son dixième anniversaire, Réseau Patrimoines, l'association pour le patrimoine naturel et culturel du canton de Vaud, a mis sur pied une exposition destinée à circuler jusqu'en 2009. Le château d'Yverdon l'accueille actuellement en ses murs jusqu'au 23 novembre. Conçue sous la forme d'une quarantaine de panneaux, l'exposition commente et illustre différentes familles du patrimoine naturel et culturel. Diverses cartes donnent des états du patrimoine à travers le canton. En outre, des extraits de films et des documents sonores peuvent être consultés lors de la visite. Au Musée d'Yverdon, l'exposition est enrichie par la présentation de quelques dons récemment remis à l'institution (ainsi cet amplificateur de la marque Paillard, fleuron

technologique de la ville dans les années soixante).

[Exposition ouverte du mardi au dimanche, de 11h. à 17h. en septembre et de 14h. à 17h. dès octobre]

Excellents résultats de jeunes «matheux» vaudois

(fm) Le championnat international des jeux mathématiques et logiques s'est récemment déroulé à Paris. Destiné à des élèves de l'école primaire et à des adultes, il comprend huit catégories et réunit quelque 100000 participants provenant d'une quinzaine de pays et de trois continents. Deux jeunes Vaudois se sont mis en évidence: l'Yverdonnois David Tang a pris la troisième place de sa catégorie, et Aurélien Ponzio de Grandevent a dû se contenter d'une quatrième place fort honorable, mais frustrante tout de même, puisqu'il

avait occupé un moment la première place du classement provisoire.

Un nouveau fromage vaudois fait sa place

(fm) On ne compte plus les différentes sortes de fromages fabriqués en Suisse et dans le canton de Vaud en particulier. Cela n'empêche pas des producteurs de lancer, ici ou là, une nouvelle spécialité sur le marché. C'est le cas de Cédric Fragnière, fromager à Provence, non loin de la frontière neuchâteloise, qui produit depuis décembre 2007 son Creux du Van, fromage à pâte mi-dure. Après avoir écoulé les premières meules entre Neuchâtel et Vaud (on le trouve déjà sur les tables de quelques grands restaurants), Cédric Fragnière compte se faire connaître outre-Sarine. On lui souhaite plein succès!

Muray nous manque

La mort de Philippe Muray, survenue le 2 mars 2006, dut réjouir les maniaques de l'hygiénisme dont il aimait à se moquer. Un cancer du poumon, diagnostiqué à la fin février, eut raison en une semaine de ce fumeur invétéré. Un de ses amis déclara peu après: «Il est injuste que Philippe soit mort d'un cancer du poumon, il aurait tout autant mérité une cirrhose.»

Philippe Muray aimait tous les plaisirs. Bien que chacun d'eux recelât un poison, il ne s'en privait nullement. Contrairement aux modernes qui veulent oublier ce fait gênant, il savait que vivre tue. En ce bas monde, le bien et le mal ont partie liée, le bonheur s'accompagne de l'ombre du malheur.

L'auteur de *l'Empire du Bien* détestait son époque parce que, niant le péché originel, elle s'imagina pouvoir faire l'économie du négatif; elle croit être en mesure de circonscrire le mal et de l'éradiquer à jamais; la plénitude est à portée de main. La modernité nous répète que nous serons comme des dieux, sinon immortels, du moins promis à vivre très vieux et à mourir en bonne santé.

Muray ne voulait pas de cet idéal, il représentait un nouveau type d'incroyant, rétif aux promesses de la civilisation moderne.

Céline et Balzac étaient ses maîtres. A la fin de sa vie, Céline se comparait à Joinville. Il ne s'affichait plus comme romancier, mais se voulait le chroniqueur des événements de son temps. Muray le suivit sur ce terrain et devint le roi de la chronique féroce et de la polémique méchante. Il s'inspirait aussi de Balzac qui écrivit dans une préface: «Indiquer les désastres provoqués par les changements de mœurs est la seule mission des livres.» Muray exécuta cette tâche à la lettre. Il élaborait un style comique propre à dépeindre la civilisation occidentale «en phase terminale».

La littérature française compte peu d'auteurs comiques. Molière excepté, il est difficile de proposer aux écoliers des œuvres qui fassent rire. Muray restera car son art hilarant de peindre la débâcle morale, de l'avis de ses ennemis eux-mêmes, provoque un sentiment de jubilation. Sa force réside surtout dans les jeux de mots, non pas gratuits, comme les titres qu'offre la presse quotidienne, mais riches de leurs allusions littéraires ou philosophiques. En citant les plus connus, on parvient à reconstituer le fond de la pensée murayenne.

Muray inventa le personnage de Festivus. De même que homo sapiens sapiens sait qu'il sait, Festivus festivus fait la fête et en est fier, ce qu'il manifeste dans des «prides» variées. L'époque aspire à la fête perpétuelle qui représente le bonheur sans mélange. La vie quotidienne est scandée par les parades qui s'accumulent; elle donne une apparence de féerie que plus rien ne vient gâcher; «les fêtes sont têtes», dit Muray, citadins et néo-ruraux se retrouvent emprisonnés dans la «colonie distractionnaire». La fusion festive noie tout dans l'émotion et l'empathie artificielles; à coup d'«armes de compassion massive», elle permet à la modernité d'atteindre son idéal égalitaire par effacement du négatif, des discriminations et des privilèges.

L'époque est allergique aux différences. Jeunes et vieux, enfants et adultes, homosexuels et hétérosexuels, animaux et hommes, villes et campagnes, vie privée et vie publique, tout finit par se ressembler. La différence primordiale, celle qui sépare l'homme de la femme, est particulièrement visée. Il faut

briser l'«axe du mâle». Muray pensait que la modernité finirait par lever aussi le tabou de l'inceste.

Festivus aime à s'exhiber. Il souhaite être vu et reconnu de tous. La reconnaissance générale prouve la perfection de son bonheur. Il se trouve que des méchants refusent encore la fusion universelle. Saisi par la «fièvre caftreuse», Festivus les dénonce. Pris d'«envie du pénal», il comble à toute vitesse les vides juridiques qui empêchent la justice de châtier les comportements déviants. Pour se donner une apparence héroïque, Festivus souffle sur les braises résiduelles et maléfiques des «âges feroches». Il joue au combattant d'avant-garde préposé à éliminer les nouveaux Hitler qu'il se crée tous les jours. Festivus constitue des associations chargées de défendre les «minorités»: «Les minoritaires se reconnaissent au fait qu'ils sont extrêmement nombreux et assermentés». Il lutte bravement contre un ordre moral abattu depuis longtemps. Les «mutins de Panurge», «assignés à dissidence», se transforment en «matons de Panurge» quand il s'agit de surveiller les incroyants qui doutent du véritable ordre établi, celui que font régner les «nouveaux actionnaires» (rappelons qu'en 2002 Muray fut traité, avec une dizaine de confrères, de «nouveau réactionnaire» et dûment «rappelé à l'ordre» par un plumitif bien en cour se donnant l'image d'un résistant de la première heure).

La ruse du nouvel ordre établi consiste à se prétendre «iconoclaste», «dérangeant» et «provocateur». Dans le roman de Muray *On ferme*, les manifestants défilent en hurlant: «subversion! subvention!» Les fameux «débats» télévisés n'opposent plus que les modernes aux modernes. Les altermondialistes (les «damnés de l'alter») sont aussi mondialistes que les néo-libéraux, mais autrement. Les vrais adversaires du gouvernement mondial ne sont pas invités. Le principe de plaisir prend le pas sur le principe de réalité, «c'est la Lust finale!».

Comme le sociologue Jean Baudrillard ou le philosophe Clément Rosset, mais sur le mode comique, Muray traitait l'éternel problème de la réalité et de son double. Il dévorait toutes sortes de journaux, d'émissions de radio et de télévision. Il ne s'occupait pas du réel lui-même, mais de la façon dont les événements sont petit à petit supplantés par leurs images médiatiques. Comme l'a dit le solide footballeur vaudois Ludovic Magnin dans une interview par ailleurs remarquable pour *Bonne nouvelle*, «la vie est difficile, on le voit chaque jour à la télévision».

La civilisation occidentale essaie d'imposer à la planète entière une version féérique du réel. Muray était pessimiste sur l'avenir de cette tentative: elle pourrait réussir. L'histoire est peut-être finie. «Nous vaincrons car nous sommes les plus morts»: tel est le message, pas aussi ironique qu'il n'y paraît, que l'Occidental terminal imaginé par Muray dans *Chers djihadistes* envoie aux islamistes qui n'ont détruit d'après lui que des ruines.

En dépit de son pessimisme, Muray n'était pas nostalgique d'un ordre ancien. Son horreur de l'époque dissimulait l'affection qu'il portait à ce qui demeure enfoui sous les épaisses couches du délire médiatique: «Je ne déplore rien. J'essaie de faire rire de ce qui se passe concrètement, ici et maintenant. Je ne pense pas que c'était mieux avant. Je pense que c'était mieux toujours».

Il n'y a aucune autre solution à la débâcle que de «continuer à constater et à expliquer». Muray a transmis un flambeau où brille la flamme noire de la contradiction. D'autres écrivains, chacun dans son style propre, s'en sont saisis. Qu'on pense à Maurice G. Dantec, Renaud Camus, François Taillandier, Alain Soral ou Jérôme Leroy, entre autres. Ceux-là refusent de marcher au pas.

Les rédacteurs de *La Nation*, eux aussi, s'emploient parfois à exploiter les filons que Muray a découverts, confrontés comme lui à un problème lancinant: le réel est souvent trop risible en lui-même pour qu'il soit nécessaire d'en rajouter, une exagération n'étant souvent qu'une prédiction.

Muray savait surmonter cette difficulté. C'est pourquoi, bien que nous ne l'ayons pas connu personnellement, ce frère par l'esprit nous manque.

JACQUES PERRIN

Que lire de Muray ?

Pour s'imprégner de l'humour murayen, on lira d'abord *Chers Djihadistes* (éd. Mille et Une Nuits, 2001). Ensuite, on se délectera des nombreuses chroniques rassemblées dans *Après l'His-*

toire (deux volumes) et *Exorcismes spirituels* (quatre volumes), le tout aux éditions des Belles Lettres. Muray a aussi écrit des essais «sérieux», un *Céline* en 1981, et *le XIX^e siècle à travers les Ages*, où il examine les rapports du socialisme et de l'occultisme, ces deux ouvrages ayant été réédités dans la collection de poche Tel Gallimard.

Muray se voulait aussi romancier. Son unique tentative dans le genre, *On ferme* (Les Belles Lettres, 1997), n'est pas une réussite, on est loin de Balzac. Ce gros livre de 711 pages n'offre ni intrigue captivante ni personnages consistants. On le lit néanmoins avec plaisir car il contient de longues imprécations, insérées dans la trame narrative, qui rappellent où se situe le vrai talent de Muray.

Les poèmes du recueil *Minimum Respect* (Les Belles Lettres, 2003), écrits selon l'auteur en «vers de mirliton», sont tout à fait réjouissants. Il en existe une version abrégée sur CD, interprétée par Muray lui-même sur des rythmes rap ou reggae!

A cela s'ajoutent les copieux entretiens avec Elisabeth Lévy sous le titre *Festivus festivus* (Fayard, 2005), qui constituent en quelque sorte le testament de Muray.

Trois sonates de Martinů et deux artistes à découvrir

Les trois sonates pour violoncelle et piano de Bohuslav Martinů sont apparentées par leur durée (une vingtaine de minutes chacune), leur structure (trois mouvements de taille sensiblement équivalente: vif-lent-vif), et surtout par leur égale qualité d'inspiration. Œuvres de la maturité du compositeur, elles sont, depuis quelques années, régulièrement jouées et enregistrées, ce qu'elles méritent amplement, car elles figurent parmi les plus réussies de tout le répertoire.

Au-delà des ressemblances extérieures, elles ont chacune leur individualité propre. La première, dédiée à Pierre Fournier, a été créée à Paris à la fin du mois de mai 1940, avec Rudolf Firkušný au piano: elle est traversée de part en part d'une tension dramatique inexorable, qui reflète bien la gravité des circonstances historiques. La seconde sonate, composée aux Etats-Unis en 1941, plus lyrique, n'est pas moins expressive que son aînée: centrée autour d'un sublime *largo* qui évolue d'un dièse mineur à mi majeur, elle entretient un climat constamment sombre. La dernière sonate se départit de la gravité des précédentes. Elle exhale un rayonnant bonheur de vivre à travers son langage syncopé, très dansant (musique

populaire tchèque?), un peu jazzy: c'est la plus chantante des trois sonates, quoique toutes soient d'une grande variété d'invention mélodique.

Claves, célèbre maison de disques pulliérane, a frappé un grand coup en confiant à deux jeunes interprètes le soin d'enregistrer ces chefs-d'œuvre. Mattia Zappa, violoncelliste tessinois, élève de Thomas Demenga, est accompagné par Massimiliano Mainolfi, pianiste italien. Ils forment un duo si parfaitement équilibré qu'on le croirait fondé exprès pour les sonates de Martinů. Leur jeu se signale par leur exceptionnelle maturité stylistique. On tient là une interprétation dense, décanée, élégante, qui offre une alternative moderne enthousiasmante à côté des grands ancêtres de l'école tchèque (Chuchro / Hála, Vectomov / Palenicek). Les deux musiciens rendent ces pages si évidentes qu'elles s'installent définitivement au panthéon des classiques du répertoire.

JEAN-BLAISE ROCHAT

Référence: Bohuslav Martinů, *Les trois sonates pour violoncelle et piano*, Duo Zappa Mainolfi, CD Claves 50-2803, 2008.

Fumée et vie privée

Chacun sait que la République et canton de Genève a adopté en matière de fumée une réglementation jusqu'au boutiste: fumer est interdit dans tous les lieux accessibles au public.

Le Conseil d'Etat n'a pas manqué de sens politique puisqu'il a fait entrer en vigueur cette réglementation le 1^{er} juillet dernier. Jusqu'à ce jour, les fumeurs n'ont pas ressenti trop durement la réglementation; ils se sont installés sur les terrasses. Par contre – phénomène amusant – certaines discothèques ont été désertées à cause de l'odeur de fauve qui y règne, odeur qui était auparavant cachée par celle du tabac...

Les espaces communs d'un EMS, par exemple, sont des lieux accessibles au public. Il y est dès lors interdit de

fumer et les EMS ne peuvent même pas mettre un fumoir à la disposition de leurs résidents fumeurs (ce salon serait également accessible au public et donc interdit de fumée).

Quelle alternative reste-t-il alors au résident d'un EMS qui fume depuis une soixantaine d'années? Arrêter de fumer est irréaliste à son âge. Il finit alors par fumer dans sa chambre – qui est un lieu privé!

Par l'effet d'une réglementation sans nuance, notre résident se trouve ainsi contraint d'enfumer la chambre dans laquelle il dort et où il passe la plus grande partie de ses journées.

Vous avez dit «santé publique»?

JULIEN LE FORT

Chasse: réplique et duplique

Notre article intitulé «Le chasseur, gestionnaire naturel de la faune» a fait réagir M. Philippe Barraud.

Messieurs,

Dans son article sur les vertus supposées de la chasse et sur son origine chrétienne (!), Pierre-François Vullie-min évoque avec admiration «nos ancêtres» qui nous ont «débarrassé de ces créatures», les prédateurs donc (lynx, loup...). Je persiste pourtant à juger ces créatures du Bon Dieu infiniment plus utiles que les chasseurs, qui constituent dans notre société la minorité la plus minuscule, mais la plus arrogante.

Cet imprudent culte des ancêtres prête à sourire: en réalité, nos ancêtres étaient d'authentiques vandales, qui à la fin du 19^e siècle ont exterminé non seulement les prédateurs, mais quasi tout le reste de la faune avec! De même, ils ont dévasté la forêt suisse, comme en attestent les photos historiques de régions telles que le Creux-du-Van ou le Parc national, littéralement pelées à l'époque sous la pression de l'industrie, qui avait besoin de carburant.

C'est sous le coup de l'émotion suscitée par ces pratiques décidément très peu sages de nos chers ancêtres, que la Confédération et les cantons ont pris des mesures urgentes de protection, tels que la loi fédérale sur la forêt, et la création d'un Parc national aux Grisons.

C'est à notre tour de reprendre la plume, afin de clore, au moins temporairement, ce petit débat.

La vision traditionnelle de la nature

Contrairement à ce que M. Barraud semble avoir compris, nous n'avons jamais prêté une origine chrétienne à la chasse. Cela ne rimerait à rien. Ce que nous tâchions d'expliquer est d'un autre ordre: il existe une vision traditionnelle de la nature, qui permet d'échapper tant à la vision cartésienne qu'à la vision écologiste. Cette vision traditionnelle rend compte de la position particulière de l'homme dans le monde matériel. Elle oblige l'animal raisonnable à dominer, cultiver et garder la nature.

Dans la même perspective, l'Ancien Testament nous montre l'homme renvoyé du Jardin d'Eden et forcé à peiner pour subvenir à ses besoins alimentaires (Gen 3: 17-19). Les croyants peuvent ainsi affirmer que la chasse, comme mille autres choses, est une conséquence de la Création divine et du péché d'Adam. Résumer cela en parlant d'«origine chrétienne de la chasse» est un peu court... comme si les païens et autres incroyants étaient condamnés à la cueillette des fruits des bois.

LA NATION

Rédacteur responsable:
Jean-Blaise Rochat

Rédaction et administration:
Place Grand-Saint-Jean 1
Case postale 6724, 1002 Lausanne
Tél. 021 312 19 14 (de 8h - 10h)
Fax 021 312 67 14

Internet: www.ligue-vaudoise.ch
Courriel: courrier@ligue-vaudoise.ch

Imprimerie Beck, Lausanne

La minorité constituée par les chasseurs

M. Barraud «juge ces créatures du Bon Dieu [les prédateurs tels que le lynx et le loup] infiniment plus utiles que les chasseurs, qui constituent dans notre société la minorité la plus minuscule, mais la plus arrogante.»

La minorité des chasseurs ne nous semble vraiment pas être la plus arrogante, ni même la plus remuante de toutes les minorités. Jamais nous n'avons assisté dans les rues de Lausanne à une «chasse-pride». De la même manière, nous n'avons pas souvenir d'appel à la chasse lancé depuis la Tour Bel-Air, ni même de projet allant dans ce sens.

Pour le surplus, nous nous interrogeons à propos des critères sur lesquels notre contradicteur juge les loups et les lynx «infiniment plus utiles que les chasseurs». En tous les cas, quiconque adopte le critère, somme toute défendable, de l'équilibre écologique doit donner tort à M. Barraud. Ce précieux équilibre a été rétabli après l'éradication dans nos régions de l'ours, du lynx et du loup. Tel ne serait pas le cas suite à l'interdiction de la chasse, nous l'avons démontré dans notre précédent article. De plus, la vie des Vaudois a été quelque peu simplifiée durant l'absence prolongée des prédateurs chéris de M. Barraud.

On nous répondra qu'il serait tragique que nos enfants ne voient jamais de loup en liberté, nous répliquerons qu'il pourrait être beaucoup plus tragique qu'un loup en liberté voie nos enfants de trop près.

La faune locale

M. Barraud accuse nos ancêtres d'avoir exterminé «non seulement les

prédateurs, mais quasi tout le reste de la faune avec eux». C'est faux. Il n'est qu'à voir la faune actuelle pour se convaincre du contraire. Du reste, les dommages occasionnés à la nature en général et à la faune en particulier sont dus à d'autres facteurs.

Les perdrix grises et les lièvres ont vu leur habitat naturel détruit au profit des champs gigantesques de l'agriculture intensive. Plus de vingt-cinq ans d'interdiction de la chasse à la perdrix n'ont rien empêché. De même, la réglementation très stricte de la chasse au lièvre et le renoncement volontaire de certains chasseurs vaudois à leurs quotas ne pèsent pas lourd face à la destruction de leur habitat.

Pour leur part, les lapins de garenne ont été décimés non par le fusil ou par l'agriculture intensive, mais par la myxomatose. Cette épidémie a été fort mal à propos déclenchée par un certain docteur Delisle, soucieux de défendre son jardin potager contre les appétits de ces animaux.

Enfin, il est vrai que certains agriculteurs ont excessivement industrialisé leur activité, ce qui porte inévitablement atteinte à la faune et à la flore.

La forêt suisse

Abandonnant le sujet de la chasse, M. Barraud reproche à nos ancêtres d'avoir «dévasté la forêt suisse». Cette affirmation mérite d'être profondément nuancée, si ce n'est frontalement contestée. La forêt suisse se porte fort bien. Il n'y a qu'à se promener un peu à travers le Pays de Vaud pour s'en rendre compte. De plus, si nos forêts sont parfois un peu mises à mal, c'est bien plutôt le fait de quelques ingénieurs forestiers «scientifistes». Sous

prétexte de régénération «naturelle» de la forêt, ces messieurs se sont faits les promoteurs de clairières artificielles pelées comme la Lune.

Les ingénieurs en question se déclarent du reste régulièrement en faveur d'une augmentation des quotas de chevreuils et de cerfs à abattre, tant la surpopulation de ces animaux nuit à la forêt. Et ce sont des chasseurs qui demandent le maintien de quotas raisonnables au vu de l'équilibre écologique.

L'interaction entre l'homme et son environnement

Au demeurant, tout changement opéré par l'homme dans la nature n'est pas intrinsèquement mauvais. Prétendre le contraire revient à céder à l'idéologie écologiste.

Deux exemples appuient notre affirmation. L'Ecosse, autrefois très boisée, a retrouvé un équilibre écologique après sa déforestation. Celle-ci a fourni une très importante quantité de bois de construction. Cela a permis rien moins que la domination de la marine britannique sur toutes les mers du monde. Plus important encore, à nos yeux du moins, Lavaux était autrefois une vaste forêt escarpée et inexploitable. Des générations de moines en ont fait cette région vinicole si chère aux papilles et aux cœurs vaudois. Ces deux exemples nous démontrent encore une fois que l'interaction technologique avec l'environnement est dans la nature humaine. Ce n'est pas pour cela que tout est permis, mais l'homme est profondément impliqué dans la gestion de la nature.

PIERRE-FRANÇOIS VULLIEMIN

Revue de presse

se lève; on peut zapper: qui sera le prochain président de la Confédération? Ne doit-on pas fixer un âge limite à l'exercice de la fonction de conseiller fédéral?

Comme la nature, les politiciens et les médias ont horreur du vide.

Ph. R.

L'ordinaire et l'extraordinaire

Le journal *Coopération* du 9 septembre donne la parole à un sapeur-pompier volontaire de Genève. Comme on pouvait s'y attendre, le journaliste lui pose cette question bien dans l'air du temps: *Le matériel et la formation devant toujours plus pointus, ne devrait-on pas former que des professionnels?* Ce à quoi le jeune pompier répond avec pertinence:

Il est très important d'avoir un corps de sapeurs-pompiers qui s'occupe de l'ordinaire et un de l'extraordinaire. [...] A part le fait qu'un corps de professionnels coûte plus cher, on ne peut pas laisser des jeunes se lancer avec des rêves plein la tête et les cantonner toute la journée dans une caserne, à attendre.

A méditer par ceux qui veulent professionnaliser l'armée, quitte à lui chercher de nouvelles missions lorsqu'il faudra occuper les soldats encasernés.

P.-G. B.

Définition du populisme

Le journaliste Vincent Pellegrini, dont nous apprécions souvent les propos non-conformistes, écrit dans *Le Nouveliste* du 12 septembre:

[...] Cela devait m'arriver. A force de nager à contre-courant du journalis-

tiquement correct, j'ai fini par être affublé de l'étiquette infamante de populisme. Me suis alors souvenu d'un article publié le 30 août par le «Figaro Magazine». On y parlait de Chantal Delsol, une philosophe qui commence à s'imposer dans le PIF (paysage idéologique français), qui a été reçue cette année à l'Académie des sciences morales et qui a fait paraître quatre livres en 2008 dont un essai sur le populisme en juin. Elle vient de me sauver en faisant remarquer: «L'accusation de populisme exprime une sourde haine que l'élite contemporaine peut nourrir à l'égard du peuple». [...]

Excellent définition: beaucoup de bourgeois, surtout s'ils se proclament démocrates et gauchisants, n'aiment pas du tout le peuple et s'en méfient. D'où leur aversion pour la démocratie directe, sauf quand le peuple est d'accord avec eux.

E. J.

Juvenilia XCI

Norbert affronte sa première dictée de 7^e année. Le texte qu'il me remet, soigneusement présenté, ne comporte que deux ou trois fautes d'inattention. Un *post-scriptum* complète ce travail très satisfaisant:

«Je n'ai pas pu exprimer pleinement mes potentialités en orthographe. J'adore la musique classique. Il m'est impossible de me concentrer sur un texte si je suis distrait par les chants en provenance de la salle de musique de l'étage au-dessous.»

J.-B. ROCHAT

La Forteresse de Melgar

Il existe en Suisse quatre «forteresses». Rattachées à l'Office fédéral des migrations, on les appelle des CEP, centres d'enregistrement et de procédure. Elles sont le passage obligé pour quiconque demande l'asile après être entré en Suisse. Ces forteresses ont, paraît-il, cela de particulier qu'il est plus facile d'en sortir que d'y entrer. Il faut entendre par là qu'elles sont peu connues, on sait abstraitement ce qui s'y passe: des décisions sont rendues sur l'octroi ou le refus de l'asile. Concrètement, on ne sait pas grand-chose. Il est effectivement difficile d'imaginer la cohabitation entre l'administration et les quelque cent cinquante requérants d'asile sans teinter ses projections d'idéologie: entre les matons cruels et sans scrupules ou les mous et gentils travailleurs sociaux soixante-huitards, la réalité défie les visions chimériques agitées de part et d'autre durant la campagne de septembre 2006 pour la nouvelle loi fédérale sur l'asile. Durant celle-ci, et comme à l'accoutumée, la démagogie avait brillé et la démocratie avait exacerbé les tensions partisans.

Sur les écrans depuis le 16 septembre, le film *La Forteresse*, de Fernand Melgar, Léopard d'or 2008 à Locarno, tente de démontrer que cette réalité est complexe et ne supporte que très mal les schématisations, pour ne pas dire les mises en boîtes. M. Melgar n'a assurément pas lésiné sur l'investissement personnel. Avant d'y tourner de décembre 2007 à février 2008, il a durant six mois fait des repérages dans le CEP de Vallorbe. Il y a fait la cuisine, assisté à des auditions, servi des repas et même effectué de menus travaux avec les requérants. Il s'agissait de saisir la réalité dans toute son ampleur. Les idéologies de tous bords seront déçus.

Si au premier abord, Fernand Melgar se défend d'avoir réalisé un film militant, il avoue qu'il lui a été inspiré par l'acceptation en votation populaire en septembre 2006 de la nouvelle loi sur l'asile qu'il juge sur son site internet comme «la plus restrictive d'Europe»¹. Néanmoins, pour autant qu'il soit décelé, son manque de parfaite objectivité est pardonnable: M. Melgar est arrivé clandestinement en Suisse à l'âge de deux ans dans les

bras de ses parents, saisonniers d'origine espagnole. Le vécu vaut toujours mieux que l'idéologie lorsqu'il s'agit d'expliquer une position politique. Il vit aujourd'hui à Lausanne et a été dans sa jeunesse l'un des fondateurs de la fameuse *Dolce Vita*.

Entre le devoir moral personnel d'hospitalité ou l'idéal international et humaniste d'une Suisse accueillante, corollaire diplomatique pour certains de notre neutralité, et les exigences posées par l'existence même de la communauté politique nationale², visions et volontés politiques se contraignent si elles ne s'opposent pas. *La Forteresse* tente de montrer comment ces deux éléments s'emboîtent; les qualités artistiques indéniables du film poussent d'elles-mêmes à la réflexion et le spectateur n'est pas contraint à la conclusion.

On nage alors entre les récits de vies dévastées de certains réfugiés tels que celui d'un entrepreneur et homme politique local bolivien, arrivé en Suisse avec sa famille après que la mafia a déjà assassiné l'un de ses fils dont on n'a retrouvé que le tronc; et les mensonges contradictoires, comme cette famille Rom dont l'une des filles est née à Berlin alors que la mère joue l'amnésique pour faire croire que sa venue en Suisse est son premier voyage à l'étranger, ou encore ce Kenyan qui dénie avoir trafiqué de la drogue alors qu'un fonctionnaire lui met sous le nez une fiche de la police autrichienne l'attestant.

Les employés du centre forcent à l'admiration. La conscience professionnelle avec laquelle sont menées des auditions lourdes en émotions et dont certaines, dit-on, peuvent durer jusqu'à six heures de temps, s'alterne avec la fermeté par laquelle on explique aux requérants les incidences de la consommation d'alcool sur l'avancement de la procédure.

Sans jamais tomber dans le pathos militant, Fernand Melgar distille l'émotion au compte gouttes mais avec une force qui n'atteint pas l'objectivité de l'ensemble du film. Comment ne pas sourire lorsque l'un des agents de sécurité se déguise maladroitement en père Noël, à l'abri des regards, sur les quais de la gare de

Vallorbe, pour faire plaisir aux enfants du centre? Comment ne pas s'émouvoir en entendant ce jeune somalien de seize ans s'effondrer en déclarant qu'il voudrait mourir pour retrouver ses parents? Et comment ne pas éclater de rire lorsque le directeur du centre, à l'allure et à la prestance toute paternaliste d'un capitaine d'artillerie, s'avère être la seule personne capable de retirer ses bottes en caoutchouc jaune, trop petites, à un jeune africain revenant d'une matinée de travail en forêt?

C'est plus que certain, *La Forteresse* de Fernand Melgar défie les clichés. Elle impose la réalité de la vie telle qu'elle est: dramatique au point d'ébranler l'aumônier lorsqu'il pense aux horreurs que certains ont pu vivre; magnifique lorsque les enfants du centre s'émerveillent devant un bébé qui vient de naître; passionnée lorsqu'une dizaine de requérants prient en chœur dans un brouhaha sans limites pour la bénédiction de la Suisse et de ses autorités.

À l'issue de l'une des avant-premières, le réalisateur, présent dans la salle, a déclaré: «Vous savez, la plupart des requérants sont contents d'avoir à manger et ce n'est pas l'octroi du droit d'asile qui fera revenir son fils à cette mère.»

FÉLICIEN MONNIER

¹ www.laforteresse.ch

² On se souviendra de l'article de M. Philibert Muret dans *La Nation* N° 1830 du 14 février 2008 qui traite en partie de cette tension dans le cadre de la seconde guerre mondiale: «Les justes... et les autres?»

Deux fausses notes toutefois:

1. Le discours officiel du municipal lausannois Bourquin profitant de l'occasion pour lancer une flèche contre ses adversaires politiques qui, selon lui, trompent le peuple et induisent à mal voter en matière d'asile. Il en rajoute encore en stigmatisant la politique pratiquée par certains cantons alémaniques. A-t-il reçu mandat de l'exécutif lausannois pour attaquer ainsi publiquement des gouvernements cantonaux?

2. La distribution en fin de soirée – avec ou sans l'accord des organisateurs? – d'un tract intitulé: «Arrêt immédiat de la politique de la honte en matière d'asile» dont le contenu peut se résumer par cet encadré: *droit de rester pour tou-te-s*.

Nous n'avons jamais caché notre opposition à la politique du «droit à l'asile», fautive dans son principe et qui crée une situation impossible à gérer. Nous ne contesterons pas les bons sentiments des auteurs et distributeurs de ce tract. Mais s'ils se donnaient la peine de réfléchir, ne serait-ce que deux minutes, ils comprendraient immédiatement que la politique qu'ils préconisent ferait accourir en quelques jours à nos frontières non pas 10000 mais 100000 ou 200000 malheureux ou plus encore venant de tous les continents et qui feraient valoir leur droit à un asile que la Suisse serait incapable de leur accorder.

Allez voir *La Forteresse*!

E. JOMINI

Le Coin du Ronchon

M2 et petits pains

Les Vaudois ont donc inauguré leur première ligne de métro, laquelle, logiquement, porte le numéro 2. L'événement a été fêté avec toute la fierté dithyrambique et maladroite de ceux qui manquent de confiance dans leur véritable grandeur; il a été récupéré et instrumentalisé par les ayatollahs de la mobilité douce; chacun s'est précipité pour découvrir ce nouveau moyen de transport. Ç'aurait pu être une raison de ne pas y aller, par esprit de contradiction. Ou alors, pour contredire l'esprit de contradiction, d'y aller quand même, juste pendant une petite heure.

Dans l'ensemble, c'est une belle réalisation. Surtout les stations souterraines, intéressantes à défaut d'avoir le charme compliqué et mystérieux des dédales du métro parisien. L'inspiration parisienne transparait en revanche dans la pédanterie avec laquelle on a affublé la station de la place de la Riponne du nom de «Maurice Béjart»; on ne voit pas le rapport. Un de nos amis, qui habite tout près, réclame le droit d'y ajouter son nom. Où irait-on si chaque arrêt devait porter le nom des personnes du quartier?

Pour ce qui est des trains, eh bien, comme diraient certains, *c'est juste un métro*. On y est obligatoirement coincé au milieu de gens que l'on n'aurait pas forcément choisi de côtoyer d'aussi près. Chaque démarrage donne lieu à une violente secousse,

certes utile pour caler les voyageurs mais dont on s'étonne que l'électronique moderne ne puisse la corriger.

Un autre sujet d'étonnement est la vitesse des convois, ou plus exactement leur lenteur. À la montée, le trajet donne l'impression d'être presque aussi rapide qu'en voiture. À la descente, c'est beaucoup plus lent. Un peu plus rapide qu'à pied, mais beaucoup moins qu'en voiture (si l'on excepte les heures de pointe où l'on n'a de toute façon pas envie de descendre en ville). Il paraît que c'est la faute de l'administration fédérale qui a catalogué le M2 comme un train à crémaillère; on le croit volontiers mais c'est tout de même un peu frustrant et l'on se demande si, tant qu'à construire de si beaux tunnels, on n'aurait pas dû plutôt y laisser circuler les voitures.

Enfin, on constatera que si notre nouveau métro n'a encore écrasé personne, il a en revanche totalement éclipsé les autres animations prévues pour la «semaine de la mobilité», y compris le fameux «petit pain de la mobilité» que le kolkhozien moyen était invité à aller chercher à pied à la boulangerie *la plus proche*. Pour préserver sa santé sans trop se fatiguer. Et pour la plus grande confusion des élèves auxquels les diététiciennes étatiques interdisent désormais ce genre de douceurs, très mauvaises pour la santé.

LE RONCHON

Qui a écrit cela ?

[...] Si Lévy-Strauss, oubliant ses déclarations sur la diversité irréductible des critères, les différences des «focalisations», les illusions de mouvement ou d'immobilité, l'importance du goût individuel et celle du choix initial des civilisations, se reconnaît le pouvoir d'estimer où sont les plus grandes réussites, les plus hauts sommets dans telle ou telle direction où se sont engagées les multiples cultures, il doit restituer à sa propre science, et par conséquent à la seule civilisation qui ait su la produire, la caractéristique, le privilège qu'il leur avait refusé tout d'abord... la paille qui est dans l'œil de Lévy-Strauss l'empêche de voir la poutre dans l'œil des autres... cette paille l'irrite si fort qu'elle le persuade que c'est en réalité une poutre qui se trouve dans le sien. [...]

Aucun de nos lecteurs n'a reconnu ces lignes de Roger Caillois (*Illusions à rebours*, NRF, décembre 1954, p. 1024), que nous proposons pour mar-

quer à notre manière les cent ans de la naissance de Lévy-Strauss.

Notre nouvelle citation est certainement moins confidentielle. Malgré ses trente ans, elle reste tout à fait pertinente.

[...] Une société qui ne possède en tout et pour tout qu'une balance juridique n'est pas vraiment digne de l'homme. Une société qui s'est installée sur le terrain de la loi, sans vouloir aller plus haut, n'utilise que faiblement les facultés les plus élevées de l'homme. Le droit est trop froid et trop formel pour exercer sur la société une influence bénéfique. Lorsque toute la vie est pénétrée de rapports juridiques, il se crée une atmosphère de médiocrité morale qui asphyxie les meilleurs élans de l'homme. [...]

Le premier lecteur à nous fournir la référence exacte gagne un abonnement gratuit à *La Nation*.